



L'association Open Law a créé le Fonds de Dotation Open Law, dispositif nouveau destiné à soutenir, financer et conduire des opérations d'intérêt général visant à la rencontre du Droit et du Numérique.

Les opérations soutenues par le Fonds de Dotation Open Law ont un caractère éducatif, scientifique, culturel, afin notamment de permettre et faciliter l'accès, la connaissance et l'application du Droit et de la Justice à tous.

Le Fonds de Dotation Open Law finance et soutient les travaux de thèse et de recherche, les publications, les projets créatifs et techniques, les événements, la communication et toutes actions utiles pour la réalisation de son objet.

Concrètement, les deux premières actions du fonds sont :

- le cofinancement des Convergences du Droit et du Numérique, programme de recherche porté par l'Initiative d'excellence de l'Université de Bordeaux, le Forum Montesquieu de l'université de Bordeaux et la Cour administrative d'appel de Bordeaux. Les travaux ont été restitués les 15 et 16 octobre 2018.
- un prix de Thèse, lancé dans le cadre du Village de la LegalTech et réalisé courant 2019.

Fin 2018, Le Fonds mettra en place un processus rigoureux et transparent de soumission de projets à son financement, notamment à travers la création d'un comité scientifique chargé de la régularité et des modalités d'admission à son financement. Le Fonds souhaite également développer un réseau de partenaires et sponsors susceptibles de favoriser sa réputation, afin d'attirer et financer les porteurs de projets.

Contact : [fondsdedotation@openlaw.fr](mailto:fondsdedotation@openlaw.fr)

Paris  
26.11.2018